

# Communiqué

Hélène de Comarmond  
MAIRE DE CACHAN



## Reprise progressive dans les écoles de Cachan

Le 1<sup>er</sup> juin 2020

Suite aux annonces du Gouvernement et du Ministre de l'Education Nationale concernant le retour des élèves dans les écoles, la ville de Cachan rappelle que les écoles élémentaires ont rouvert depuis le 28 mai et que l'école maternelle accueille les enfants des publics dits prioritaires. L'ensemble de la communauté éducative a mis tout en œuvre pour accueillir les enfants dans les meilleures conditions et cette rentrée s'est bien déroulée.

Toutefois nous rappelons que l'élargissement de l'ouverture des écoles est tributaire d'un protocole sanitaire très contraignant et contradictoire avec les déclarations d'intention du Gouvernement. Celui-ci empêche un accueil complet des enfants.

21,25% des élèves des écoles primaires sont effectivement accueillis à Cachan (14% en zone rouge en métropole, 22 % en zone verte). Ils bénéficient par ailleurs d'une restauration gratuite et d'un accueil périscolaire, assurés par la Ville.

Nous prenons acte de la volonté du Gouvernement d'accueillir davantage d'élèves. Et nous continuerons à travailler, avec les équipes enseignantes et les parents d'élèves, afin d'améliorer notre capacité d'accueil dans les jours à venir. Mais cela ne pourra se faire qu'à la condition d'un allègement du protocole sanitaire imposé par l'Etat, dès que la situation le permettra.

Dès que l'accueil des élèves pourra être plus large, en maternelle notamment, nous ne manquerons pas de communiquer l'information aux parents.